

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Convention de partenariat entre le CONAPP et AIMES AFRIQUE :
Désormais, les patrons de presses peuvent se soigner à coût réduit P.7

Tolérance zéro face à la corruption au Togo :
Le Gouvernement durcit le ton et passe à la répression



P.4

Pius Agbétomey, ministre de la Justice

Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

L'opposition togolaise en déliquescence :
Les partis "entreprises familiales" de l'opposition ont-ils atteint leur apogée ?



P.3

Me Apollinaire Yawovi Agboyibo (CAR)

Gilchrist Olympio (UFC)

Diplomatie /La conquête de l'Asie continue :

L'ambassadeur Ouro-Sama présente ses lettres de créances au Président du Tadjikistan



L'Ambassadeur Ouro-Sama (en boubou)

Réjouissances dans les écoles :
Quand les semaines culturelles riment avec délinquance sexuelle



De jeunes élèves lors d'une réjouissance

Débat autour de la convocation de l'Epervier de Cristal Palace :
Adébayor serait-il indispensable à la sélection nationale?



Emmanuel Adébayor Shéyi P.1



Communiqué

La Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle et la population de Lomé que, dans le souci de rapprocher le service d'eau potable des populations d'Adidogomé, l'Agence TdE-ADIDOGOME a ouvert ses portes.

Cette nouvelle agence est située sur la Nationale N°5 (Route de Kpalimé), au niveau du marché d'Adidogomé.

Heures d'ouverture :

- Lundi à vendredi : de 7H à 17H30, sans interruption
- Samedi : de 8H à 13H.

La Direction Générale



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
 Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
 RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNCS 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « *éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde* » et l'objectif 8: « *promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous* », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « *intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte* » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
 - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « *d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte* »,
 - Maîtriser l'outil informatique,
 - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
 - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi *d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte*.

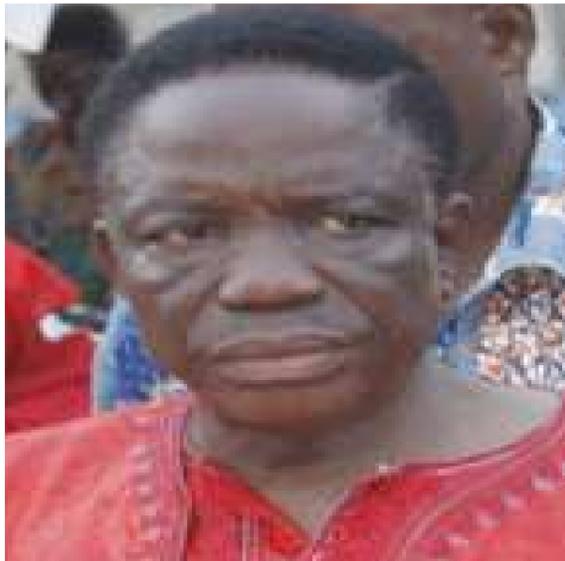
Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

L'opposition togolaise en déliquescence : Les partis "entreprises familiales" de l'opposition ont-ils atteint leur apogée ? Après l'UFC, le CAR au bord de l'implosion

Si la situation démocratique au Togo semble être sans problème, il est évident que des efforts sensibles restent encore à faire pour atteindre le plein épanouissement des droits des citoyens. Cependant, les partis politiques sont au cœur de toute activité politique ou processus de démocratisation.

Au Togo, les partis politiques de l'opposition sont en déliquescence à cause des conflits internes divers. En effet, depuis les années 90, où a commencé le processus de démocratisation au Togo, les partis politiques qui ont été à l'avant-garde de la lutte pour la démocratisation et l'alternance politique présentent, aujourd'hui, un état d'essoufflement, surtout celui de leurs leaders politiques qui, contre toute attente, semblent ne pas être prêts à lâcher prise et à passer le témoin aux jeunes de la génération suivante afin de continuer la lutte.

Si certains hommes politiques comme Edem Kodzo de la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), Leopold Gnininvi de la Convergence Démocratique des Peuples Africaines (CDPA), conscients de la situation d'essoufflement de la lutte et la nécessité de lui redonner du souffle, ont eu le courage et l'élégance de se retirer de la scène politique, pour être des observateurs et des conseillers, ce n'est pas le cas pour d'autres leaders politiques à l'instar de Me Yaovi Madjé Agboyibo du Comité d'Action



Me Apollinaire Yawovi Madji Agboyibo (CAR)

pour le Renouveau (CAR) et de Gilchrist Olympio de l'Union des Forces de Changement (UFC).

C'est ainsi que la vitalité et l'efficacité qui doivent caractériser ces partis dans la mobilisation de l'opposition puisqu'étant des vieux partis de l'arène politique togolaise, n'est pas au rendez-vous. Ces derniers se transforment en pierre d'achoppement faisant donc obstacle au succès de l'expression démocratique au sein des partis et à l'avenue de l'alternance politique au Togo.

La crise ouverte au CAR entre Me Agboyibo Madji, président d'honneur du parti et Me Apévon Dodzi, président en exercice du parti, témoigne bien de la véracité de cette analyse. Le désir de reprendre la tête du parti par Me Agboyibo,

est à la base de cette crise au sein du parti au moment où Me Apévon semble être décidé à ne pas accepter le retour de celui qui se vante d'être le président fondateur du parti.

Selon certaines sources, il préparerait la rétrocession du parti à son fils. Si cette information s'avère vraie, c'est que la démocratie togolaise est en très mauvaise posture même pour réaliser une quelconque alternance politique. C'est certainement partant de ce constat que l'actuel ministre des affaires Etrangères, son Excellence, monsieur Robert Dussey a titré l'une de ses œuvres " l'Afrique malade de ses hommes politiques ".

Ainsi donc, un mauvais fonctionnement de ces derniers est source d'une mauvaise santé pour la démocratie

dans un pays. Particulièrement au Togo, certains partis de l'opposition



Gilchrist Olympio (UFC)

qui est à l'image de " partis entreprises " où le leader politique fait de sa volonté, l'âme du parti. Dans ces conditions, il leur est difficile de se détacher de leur chef d'œuvre pour laisser la chance à d'autres personnes de faire leurs preuves.

C'est ainsi que depuis leur créa-

tion dans les années 90, ces " partis entreprises " n'ont pas connu d'alternance à leur tête. Et, il est difficile pour les cadres et les militants de leur demander de faire la place à la génération suivante.

Mais, comment se fait-il qu'au moment même où la population crie la misère, les mauvaises conditions de vies, le manque d'emploi, ces leaders politiques font de leur parti politique une entreprise et se sucre sur le dos des citoyens ?

Ce qui fait que la réussite de la lutte leur importe peu du moment où, ils trouvent des entrées de revenus. Dans cette situation, ils sont également susceptibles à corruption et peuvent marchander les voix de leurs électeurs. Un commerçant a-t-il une fois fait de la morale ou de la religion un code de conduite ?

Face à cette situation, il se révèle que ces partis qui ont fait leurs preuves depuis une quinzaine d'années sont devenus improductifs et doivent laisser la place à d'autres partis plus jeunes pour une lutte plus organisée et plus dynamique.

Armand

Diplomatie / La conquête de l'Asie continue : L'ambassadeur Ouro-Sama présente ses lettres de créances au Président du Tadjikistan

Mohamed Sad Ouro-Sama, a présenté mercredi ses lettres de créances au président du Tadjikistan, Emomali Rahmon.

Togo. Il a rappelé que le premier ambassadeur de l'Union soviétique à Lomé en 1961 était un Tadjik. Il



L'Ambassadeur Ouro-Sama (en boubou)

Lors de la cérémonie, le diplomate togolais a insisté sur la nécessité de développer la coopération bilatérale et pour le secteur privé de profiter des opportunités offertes par le Togo.

Il a notamment mentionné le rôle du pays en tant que porte d'entrée vers la sous-région ouest-africaine et les bonnes perspectives de croissance sur le plan national.

Emomali Rahmon, de son côté, s'est félicité de l'établissement de relations diplomatiques avec le

fut président de l'Etat pendant 19 ans sous l'ère communiste.

Pays d'Asie centrale, le Tadjikistan est resté proche de Moscou tout en élargissant le cercle de ses partenaires à d'autres pays comme la Chine, désormais premier investisseur. Frontalier de l'Afghanistan, Douchanbé est confronté à la violence de groupes islamistes et au trafic de drogue.

Mohamed Sad Ouro-Sama est également ambassadeur du Togo au Koweït.

La Côte d'Ivoire endeuillée par les djihadistes : Et si le ministre Yark lançait une campagne d'alerte générale ?

La Côte d'Ivoire vient, à son tour, d'être frappée dimanche dernier par les attaques meurtrières et sanglantes des " Djihadistes " d'AQMI, d'Al-Qaïda au Magreb islamique, faisant 18 morts et des blessés.

Cette scène tragique qui a eu lieu précisément au Grand Bassam traduit la réalité de la menace terroriste dans la sous-région ouest africaine et sonne le glas de l'éveil des dispositions à prendre par les autres pays en vue d'éviter de connaître le même sort.

Lors d'une récente intervention sur le sujet des menaces terroristes, après les attaques surprises des " djihadistes ", au Burkina-Faso, faisant plusieurs blessés et plusieurs morts, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Col Yark Damehane, a laissé entendre que les citoyens togolais n'avaient pas à s'affoler, car tout est sous contrôle.

Dans ce contexte, rappelons qu'un message audio a circulé sur les médias sociaux, menaçant que les " djihadistes " seraient déjà au Togo. Et si cette position du ministre exprime sa foi, il est certes, la révélation d'un optimisme sans faille, mais, il faut reconnaître que la foi sans les œuvres est stérile. Et comme le reconnaît un grand homme de foi, la



Col Yark Damehane, ministre de la Sécurité et de la protection civile

préparation reste la forme la plus élevée de croyance.

Actuellement, les togolais vivent non seulement, la peur au ventre, mais aussi dans une confusion totale, car ne sachant aucunement pas, comment réagir face à une telle situation. Il en existe même qui, jusqu'aujourd'hui, ne sont même pas informés de l'existence de cette menace.

Il est aujourd'hui crucial qu'une alerte générale soit donnée, et que les citoyens soient sensibilisés sur les attitudes de vigilance à adopter en vue de remarquer et de signaler toute anomalie chez tout citoyen

étranger et togolais. La sécurité, aujourd'hui, doit impliquer les citoyens à la base. C'est à ce titre qu'une vaste campagne de sensibilisation d'alerte s'impose.

Ce n'est pas l'heure des beaux discours. Encore moins celle de dormir sur ses lauriers. L'élan de développement togolais se doit d'être sauvegardé par un climat de paix. Les togolais, par rapport aux autres pays, traversent plus de difficultés quotidiennes pour subir encore les affres des attaques terroristes sanglantes et inhumaines.

Armand

**Pour vos annonces,
publicités, reportages
et communiqués
contactez le
22 46 57 87/ 90 03 17 74**

Elections au Bénin et transposition au Togo :

Abass Kaboua et Nicolas Lawson s'accordent sur la nécessité d'avoir " de l'argent " pour faire la politique

Les élections présidentielles du Bénin, dont le deuxième tour attendu ce dimanche 20 mars entre Lionel Zinsou et Patrice Talon, continue de faire couler des salives et de l'encre, chacun allant de la comparaison avec la situation du Togo, à l'admiration au bel exemple de démocratie que les béninois s'approprient à donner à toute l'Afrique et au monde entier.

Dans un autre registre cependant, le président du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) Abass Kaboua, et Lawson Nicolas, président du Parti du Renouveau et de la Rédemption (PRR), s'accordent que les deux challengers en tête du premier tour n'y sont arrivés que parce qu'ils disposent de moyens financiers suffisants pour faire des réalisations pour le pays.

Intervenant tous les deux sur la radio Victoire Fm, les deux hommes politiques se sont accordés sur le fait qu'il est impérieux de disposer de moyens financiers conséquents avant de se lancer dans la politique.

" J'ai écouté mon grand frère Nicolas Lawson sur vos antennes, mais c'est fantastique ce qu'il dit. Il a dit qu'un pauvre ne fait pas la politique. Au Bénin, aucun politique classique n'est sorti pour le deuxième tour. Ce ne sont que des hommes d'affaires et milliardaires qui y sont arrivés. Patrice Talon, c'est un milliardaire et homme d'affaire, Zinsou c'est aussi un milliardaire et consultant financier, même Sébastien Ajavon est un homme d'affaires également ", félicite Abass



Nicolas Lawson (PRR)



Abass Kaboua (MRC)

Kaboua, qui pourtant loge le siège de son parti dans une pièce dans laquelle une boutique tiendrait difficilement.

L'homme à la voix rocailleuse qui retient difficilement sa langue, s'est passé de commentaires, aussi rarement que cela puisse arriver, quand l'animateur de l'émission qui le recevait lui a demandé s'il pouvait donc se considérer comme disposant d'assez de moyens financiers puisqu'il est dans la politique.

" Avec mon seul salaire, je peux organiser huit conférences de presse et demi par mois, si je le souhaite ", a-t-il balbutié maladroitement, comme si faire de la politique, et être présent, se limitait à des conférences de presse.

Dans un élan de lucidité passagère

pendant, Kaboua a reconnu, et ce non sans raison, que ces hommes d'affaires sont arrivés au premier tour des élections, ne sont pas des hommes qui attendent d'occuper des postes de responsabilité pour réaliser des choses pour leurs pays.

Ils ont déjà fait des preuves. Comme quoi, ce ne sont pas parce qu'on n'est pas au pouvoir qu'on ne peut pas poser des actes, et faire des choses qui vont aller dans l'avantage de tous les citoyens d'une nation. Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent.

Le président du PRR, Nicolas Lawson, s'en est pris pour sa part à ceux de l'opposition togolaise qui ont choisi d'aller aux élections présidentielles de 2015, alors qu'ils n'avaient

pas les moyens pour faire la campagne et conquérir l'électorat.

" Si vous voulez être président et vous prenez 72 millions auprès d'un pouvoir qui dépense des milliards, vous êtes un imposteur, vous ne pouvez rien diriger. Ils sont partis pour être président et ils vont prendre 72 millions. Au lieu de leur jeter ça à la figure, ils ont pris ça. Comment les gens peuvent vous respecter après ça ? Ce n'est pas possible ", s'indigne M. Lawson.

Au Bénin, a-t-il poursuivi, vous avez vu que ce soit Ajavon, Talon ou Zinsou, ils ont dépensé des milliards, ils se sont battus pour une société qui leur a permis d'être riche et de venir s'exposer librement devant le peuple, et le peuple a choisi en toute subtilité et en

toute intelligence.

Non sans raison, Nicolas Lawson et Abass Kaboua ont levé le voile sur une réalité flagrante de la politique togolaise. Comment prétendre diriger un peuple, ou faire des choses pour un peuple, sans avoir les moyens de sa politique, sans démontrer que vous pesez financièrement ce que vous dites, et que vous ne commencerez pas par vous remplir les poches une fois au pouvoir ? Autant de questions qui doivent éveiller la conscience des togolaises et des togolais, quant au choix de la destinée de celui qui devra conduire leur destinée.

Beaucoup de togolais l'ont cependant compris, d'où l'engouement et le vote massif pour le candidat du parti UNIR lors des dernières élections présidentielles, qui a vu la victoire écrasante de Faure Gnassingbé.

Pour l'heure, l'opposition togolaise continue de démontrer qu'elle n'est aucunement pas prête pour gérer ce pays. En témoigne les nombreuses divisions, et les crises internes que gèrent difficilement les partis politiques individuellement, ou les regroupements de partis, enclin à une politique égoïste, et égocentrique.

Abass Kaboua, pour sa part, se réjouit de se trouver des traits communs avec Nicolas Lawson qu'il appelle affectueusement " mon grand frère Nicolas ". " Lui et moi, notre péché c'est de dire la vérité qui blesse, aussi bien dans notre camp que dans l'autre ", se réjouit-il.

G/N

Tolérance zéro face à la corruption au Togo :

Le Gouvernement durcit le ton et passe à la répression

Accusé d'être laxiste en ce qui concerne les actes de corruption, alors même que des efforts sont faits et que des dispositions sont prises pour lutter contre le phénomène, le gouvernement vient de démontrer qu'une nouvelle ère s'est ouverte pour le progrès économique, qui ne peut se faire sans un climat de gestion transparente des projets, et sans une prise de conscience réelle de tous les acteurs sur le danger que constitue la corruption.



Pius Agbétomey, ministre de la Justice



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

En effet, après l'adoption en novembre 2015 du nouveau code pénal, marquée par des innovations majeures, telles que la lutte contre la corruption, la fraude et les abus d'autorité, le gouvernement dans le souci de renforcer la gouvernance et la transparence a adopté pour la première fois, une loi sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation publique, laquelle loi votée ce jeudi par l'Assemblée nationale, vient répondre aussi bien aux recommandations des Etats généraux de la presse, qu'à la convention de l'UA en matière de lutte contre la corruption.

Joignant donc l'acte à la parole, le gouvernement durcit le ton face aux

déboires de certains agents de l'administration publique, conformément à la vision du chef de l'Etat, qui est " de mobiliser tous les Togolais assumant une parcelle de responsabilité à œuvrer avec conscience, dévouement, et probité dans l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées ". Il a également levé le voile sur trois cas de détournement de fonds et d'engagement de dépenses inéligibles au niveau du ministère de la santé.

Dans un communiqué rendu public, le gouvernement confie que le " premier cas concerne des dépenses inéligibles d'un montant total de 58.827.000 francs CFA, effectuées lors de la quinzaine de mobilisation

de lutte contre le paludisme en juin 2012 dans le cadre du 9ème round du financement du Fonds Mondial. Trente-huit (38) médecins et Vingt-neuf (29) comptables ont été reconnus de ces dépenses inéligibles et sommés de rembourser ces fonds avant fin décembre 2015 ".

Le deuxième cas, poursuit le communiqué, concerne 87 agents coupables de dépenses inéligibles du fonds GAVI d'un montant de 18.637.000 francs, inscrits dans le cadre d'un appui à la vaccination au cours des années 2011 à 2014.

Le dernier cas évoqué, jugé encore plus grave que les deux précédents, concerne le détournement sur le reliquat d'un financement dont avait bénéficié le ministère de la santé en 2014 de la part de l'OMS, d'un montant de 400.896.134 francs, destiné à des campagnes de vaccination contre la méningite-A et la poliomyélite. Le montant de ce détournement opéré sur la base de faux et d'usage de faux est de 108.000.000 de francs CFA.

La publication de ces cas de détournement de fonds montre l'engagement du gouvernement, sous l'impulsion de Faure Gnassingbé, à boo-

ter tous les actes de corruption dans la gestion des affaires de notre pays, et à instaurer un climat de bonne gouvernance pour le développement économique du Togo.

" La bonne gouvernance est le seul gage nécessaire pour donner un nouvel élan aux efforts entrepris par le gouvernement pour ouvrir la voie au progrès économique et social ", précise le communiqué du gouvernement qui invite, par ailleurs, les fonctionnaires de l'Etat à intégrer dans leur quotidien professionnel les vertus de l'éthique et de la déontologie qui doivent exclure la gabegie, la dilapidation des biens publics, et surtout la corruption qui gangrène l'économie.

Résolument engagé à en découdre avec les corrompus, et les agents peu scrupuleux, le gouvernement a d'ores et déjà engagé des investigations au niveau des services de l'inspection générale de l'Etat, afin de faire la lumière sur d'autres cas de détournements " de plus grande envergure ".

" En dehors des poursuites judiciaires appropriées, le gouvernement appliquera sans hésitation les sanctions disciplinaires qui s'imposent ", prévient le communiqué du gouvernement.

Ces engagements confirment la volonté du pouvoir en place à lutter " de façon implacable " contre la corruption et la fraude à tous les niveaux de gestion du pays. C'est ce qui explique d'ailleurs l'avènement de l'Office Togolaise des Recettes (OTR),

qui de son côté, a fait de la lutte contre la corruption et la fraude, son cheval de bataille.

En fin de semaine dernière, l'OTR a en effet fait cas d'un inspecteur travaillant en son sein, qui s'est rendu coupable d'acte de corruption en encaissant la somme de 5 millions de francs d'une entreprise alors qu'il devrait y faire un contrôle fiscal. Ce cas fait suite au renvoi de plusieurs agents recrutés sur la base de faux diplômes. C'est donc la preuve que cet organe ne baisse pas la garde et s'investit à pousser les togolais à se départir de ces actes ignobles qui n'honorent en rien le Togo.

Pour l'heure, le gouvernement exhorte tous les responsables chargés de la gestion des services publics, à beaucoup plus de conscience professionnelle en vue de faire de la bonne gouvernance, le mode de conduite des missions qui leur sont assignées. Ce faisant, ces derniers participeront aux efforts du gouvernement pour l'éradication de la corruption sous toutes ses formes au Togo.

En tout cas, les agents de la fonction publique ont tout intérêt à se ressaisir, parce que la machine est lancée, et le gouvernement n'entend aucunement l'arrêter.

Pour rappel, le parlement a voté en juillet dernier, la loi créant la Haute Autorité de Lutte contre la corruption et les infractions assimilées dont l'opérationnalisation est en cours.

G/N

Economie : La croissance en zone UEMOA booste la BRVM

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) organise mardi une Journée portes ouvertes à Lomé en coopération avec l'antenne togolaise de la Bourse. Une seule société togolaise est à ce jour cotée à la BRVM, il s'agit du Groupe bancaire Ecobank.

La BRVM a réalisé une performance historique en se hissant au premier rang des bourses africaines en termes de progression de son indice de toutes les valeurs cotées (BRVM Composite) pour l'année 2015 et en affichant une plus forte progression que la plupart des bourses mondiales.

Le ministre délégué au Budget, Yayi Sani, a rappelé que la Bourse d'Abidjan avait mobilisé 4.924 milliards depuis 1998 dont 4.253 sous forme d'emprunts obligataires et 671 en émissions d'actions, soit 38 % des crédits accordés à l'économie par les banques. Pour Edoh Kossi Amenounvé, le directeur général de la BRVM, la Bourse est un formidable accélérateur de développement.

La BRVM est une institution reconnue. Pourquoi organiser une Journée portes ouvertes à Lomé ?

La bourse régionale a été créée avec une mission précise, mobiliser les ressources locales et internationales pour le financement du développement de nos pays. Pour cela, il faut que les populations de l'Union soient informées de l'existence et des actions de la BRVM, de ses activités et surtout des opportunités qu'elle offre en mobilisant leur épargne.

Même chose pour les entreprises qui ont besoin d'être informées sur la façon dont la Bourse peut leur permettre d'assurer leur croissance.

C'est l'objectif de ces rendez-vous réguliers avec les 8 Etats de l'UEMOA.

La BRVM a performé en 2015. Quelle est la recette de son succès ?

Comparée à d'autres régions d'Afrique, la Zone UEMOA a poursuivi sa croissance. Le taux est de 5 à 6% et même de 9% pour la Côte d'Ivoire. Cette conjoncture favorable a un impact positif sur la Bourse régionale. Les investisseurs ont confiance, les épargnants aussi.

Et le contexte est tout aussi bon en ce début 2016.

En 2 mois, nous avons atteint le tiers des valeurs de transactions de toute l'année dernière, nos indices sont dans le vert comparé à d'autres bourses africaines.



Edoh Kossi Amenounvé, directeur général de la BRVM (au premier plan)

très modeste.

La raison est simple, aucune société togolaise n'a encore ouvert son

capital au public. C'est un processus que nous suivons de près. Nous avons démarré des discussions avec le gou-

vernement togolais à travers le comité de privatisation et vous le savez, les privatisations constituent l'une des sources principales de cotation des entreprises.

L'idée est d'amener les entreprises togolaises qui sont dans un processus de privatisation à s'adresser à la BRVM en ouvrant leur capital au public.

Il y a aussi ce que nous appelons les admissions volontaires. Cela concerne les grandes entreprises togolaises dans le télécom, les compagnies d'assurances, les banques qui peuvent tirer profit d'une introduction en bourse.

Source : Republicoftogo.com

Pollution de l'environnement et production de sachets plastiques :

LES LIONS RUGISSENT MAIS NE MORDENT JAMAIS

La ministre Legzim-Balouki menace encore de fermeture les entreprises concernées

La santé publique est plus que jamais menacée. L'un des facteurs aggravant de cette menace au-delà des eaux douteuses consommées par la population, est la pollution de l'environnement par les sachets plastiques.

Malgré la sensibilisation de la population par les médias dans l'exercice de leur rôle de responsabilité sociale, sur les nuisances énormes sur la santé individuelle, de même que sur le phénomène de la dégradation de l'environnement, notamment l'imperméabilité de plus en plus révélée des sols due aux sachets plastiques jetés dans la nature et enfouillis dans les sols depuis des années, la situation ne change pas.

Cette persistance de la question de pollution à amener le gouvernement à travers une décision interministérielle dont la contribution du ministre en charge de l'environnement, celui en charge de la sécurité et celui en charge du commerce pour interdire la



André Johnson, ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

production et la commercialisation des sachets plastiques non bio dégradables.

Toutefois, il est désolant de remarquer encore que la situation s'aggrave au jour le jour. Le délai de grâce accordé aux importateurs et producteurs de sachets plastiques et emballages non biodégradables a pris fin il y a deux ans, mais de nombreuses



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce

entreprises ignorent toujours la réglementation.

Pour la ministre du Commerce et

de l'Industrie, Bernadette Legzim-Balouki, cette situation est intolérable. Elle menace de fermeture les entreprises qui continuent à fabriquer des emballages polluants.

Les sacs plastiques polluent l'environnement, particulièrement l'eau et les écosystèmes aquatiques. Sans même évoquer la pollution visuelle. Il suffit de circuler dans les rues de Lomé pour le constater. Et il faut environ 300 ans pour qu'ils se décomposent. Entretemps, ils polluent rivières et mers, ils bouchent les caniveaux et les égouts, ils tuent les animaux qui les ingèrent et intoxiquent les humains.

Armand

Cas de corruption à L'OTR :

L'office prend ses responsabilités, dénonce et sanctionne un de ses agents

L'Office Togolais des Recettes (OTR), par l'entremise de son département en charge de la lutte contre la corruption, a convié les médias le vendredi 11 mars dernier, à un point de presse qui s'est tenu à la direction Générale de l'institution.

Cet entretien vise à situer l'opinion sur une affaire de corruption dans laquelle, un des agents de l'office s'est trouvé impliquer. Ce point de presse qui s'est déroulé en présence des journalistes des médias publics et privés a connu la présence effective de Assindoh Mohamed Nour-Dine, directeur Anti-corruption à l'OTR.

L'objectif est de permettre à la presse de relayer l'information relative à un cas de corruption impliquant trois personnes parmi lesquelles un agent vérificateur sénior de l'OTR.

Les responsables de l'institution dans leur propos, ont souligné qu'ils ont été saisis d'un cas de corruption à la date du 25 août 2015. Il s'agit d'un vérificateur sénior qui a perçu lors de sa descente sur le terrain et dans le cadre de son travail, une somme de cinq millions de francs des mains d'un expert comptable. Somme provenant d'une partie de ses honoraires que ce dernier aurait touché.



La table d'honneur lors de la conférence de presse

L'histoire, loin d'être finie, met en cause un troisième monsieur qui, se dit, chargé de mission à la présidence de la République et qui intervient pour finalement reprendre la somme de cinq millions.

Selon les responsables de la direction Anti-corruption, les concernés ont été convoqués le 16 décembre à une confrontation et sont passés aux aveux. Les faits dont on accuse les trois personnes sont avérés. L'office a porté plainte à la police judiciaire. D'après donc, le code de conduite et de procédure disciplinaire de l'institution, l'agent vérificateur en question a agi contrairement aux principes de

l'office. Il ne fera plus parti de l'OTR.

Notons qu'il arrive que, des individus inconnus ne faisant pas parti de l'OTR, interviennent de façon malhonnête pour arnaquer les honnêtes citoyens au sein des entreprises. L'Office continue sa lutte pour traquer ces agents véreux, en les traduisant devant les instances judiciaires. C'est pourquoi, il est vivement conseillé à la population de dénoncer ou signaler tout acte de corruption. Il existe des mécanismes pour le faire, notamment le numéro vert, où s'approcher de l'institution dans les cas les plus délicats.

Moudjib Falana

Election présidentielle au Bénin :

MATHÉMATIQUEMENT, LES RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR HONORENT PATRICE TALON

Le rendez-vous électoral au Bénin se déroule dans une grande sérénité démocratique à laquelle aspirent certains pays de la sous région.

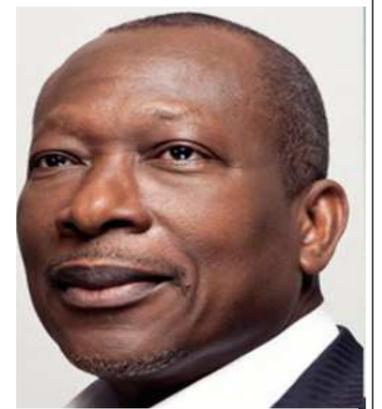
Après le 1er tour, les résultats annoncés par la Cour constitutionnelle font état de ce que l'ex-premier ministre béninois, Lionel Zinsou a obtenu 27, 11% des suffrages exprimés, tandis que l'homme d'affaire béninois, Sébastien Ajavon revient avec 22,07% et que le milliardaire Patrice Talon a fait un score de 23,52% quand Abdoulaye Bio Tchane fait un score de 8,29%, et enfin, 5,60% pour Pascal Koupaki. Ainsi, Lionel Zinsou avec 27, 11% et Patrice Talon 23,52%, se retrouvent au deuxième tour.

Prévu pour le 20 mars, le deuxième tour de l'élection présidentielle béninoise, s'affirment en faveur de Patrice Talon. En effet, ce dernier capitalisant le soutien de 25 autres candidats malheureux du premier tour, part favori.

Toutefois, pour ceux acquis à la cause de Lionel Zinsou, rien n'est encore joué. tout est encore possible. C'est ainsi qu'ils se sont engagés à renverser la vapeur en faveur de leur candidat.

Patrice Talon bénéficie de l'attitude nationaliste des béninois qui font le reproche à Lionel Zinsou d'être un candidat de la France pour servir leurs intérêts au Bénin.

Cet avantage de Patrice Talon



Patrice Talon

qui a reçu après le 1er tour le soutien des autres candidats malheureux donne mathématiquement la victoire à ce dernier.

Pour la population béninoise patriote, Talon est né et a grandi au Bénin et Zinsou en France. Talon est de père et de mère béninois alors que Zinsou est de père français et de mère béninoise. Pour eux, Talon maîtrise plus les réalités béninoises que Zinsou qui, n'aurait aucun investissement dans le pays.

Ces arguments ont pesé lourds dans la balance pour rallier les 25 autres candidats malheureux à la cause de Patrice Talon. Notons que sur les 25 ralliés à Talon, 22 ont totalisé presque 100000 voix.

Y aura-t-il une quelconque surprise au soir du 20 mars ? Attendons de voir le miracle.

Armand

Exposition de cercueils au bord des voies publiques :

Kossi Aboka évoque le traumatisme des passants et interdit

Exposés habituellement aux abords des grandes voies comme des objets courants et usuels de tous les jours, les cercueils n'auront plus cet honneur. Et pour cause, ces caisses funéraires, liés au concept de la mort, constituerait des sources de traumatismes pour les passants, à qui ils évoqueraient soit un mauvais souvenir d'un être cher décédé, ou encore la prise de conscience que la mort est aux portes de tous.

C'est en tout cas l'avis de M. Kossi Aboka, Président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe, qui est monté au créneau pour sensibiliser les vendeurs de cercueils qui les exposent aux bords des voies publiques, à ne plus se prêter à de telles expositions, sous peine d'être sanctionné sévèrement par les autorités compétentes.

Pour ce dernier, connu pour ne pas aller de main molle face à certains enjeux qui menacent le développement de la préfecture dont il a la charge, les cercueils, autrefois n'étaient fait que sur commande, et n'étaient censés qu'être livrés discrètement dans les maisons mortuaires concernées par le drame. Mais, de nos jours, ils sont exposés comme des objets anodins sur les voies publiques. " Le cercueil n'est pas un beignet,



Kossi Aboka, pdt Délégation spéciale Golfe



Des cercueils exposés aux abords des rues

ce n'est pas du pain à vendre sur un trottoir. Le cercueil n'est pas à exposer, car elle choque la population. Nous avons entre temps envoyé des mises en demeure pour demander aux fabricants de faire des efforts pour mettre les cercueils dans les magasins, pour éviter ce traumatisme. Mais malgré ces mesures, ils font tout pour exposer les cercueils dans la ville de Lomé ", dénonce le Président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe.

Face au menuisier qui fabrique et vendent les cercueils, Kossi Aboka a pris le sang froid pour les inviter à respecter les consignes données, afin

de ne pas rentrer en conflit avec la loi, et s'exposer à de lourdes sanctions qui pourraient entraver leurs activités économiques.

Si les commerçants et fabricants de cercueils ont bénéficié d'une douce sensibilisation, ils devraient prendre leurs dispositions car, le fouet ne devrait pas tarder à venir. Il les a d'ailleurs avertis, puisque son prochain passage dans cette zone sera amer pour ces menuisiers.

Conscient par ailleurs que cette activité est la source de gain de pains quotidiens pour ces opérateurs économiques, la Délégation spéciale de la Préfecture du Golfe, a invité ces

menuisiers à faire preuve d'un peu plus de discrétion. Ils devront donc trouver d'ici deux (2) semaines des locaux appropriés pour leur commerce.

Cette démarche qui a pris à contre-pied les détracteurs de Mr Kossi Aboka, qui le peignent comme un méchant homme sans conscience et qui n'a pas pitié des togolais, a été plus qu'appréciée des menuisiers œuvrant dans ce secteur d'activité, qui se disent à pied d'œuvre pour se conformer aux exigences de la Délégation spéciale de la Préfecture du Golfe.

" Nous avons apprécié sa démarche de sensibilisation à propos de nos

expositions. Il aurait pu venir et tout détruire, mais il ne l'a pas fait. Ce qu'il nous a apporté comme message, nous l'avons entendu et nous ferons de notre mieux pour construire des magasins pour y ranger et mieux vendre nos cercueils et ainsi éviter les expositions publiques ", a promis Djamedji Koffi, le président de l'Association des menuisiers fabricateurs de cercueils du Togo.

Pour l'heure des tractations se font au niveau des vendeurs de cercueils, afin de ne pas subir les foudres du président de la Délégation spéciale de la Préfecture du Golfe, qui de par le passé a fait casser, sans sourciller ", des maisons construites sur des réserves administratives de l'Etat, et sur les routes.

Ces nombreuses destructions lui ont valu une assez mauvaise réputation, mais l'homme imperturbable, continue son œuvre pour faire de Lomé, une belle capitale, prisée de tous les touristes venant des quatre coins du globe.

Pour rappel, la Préfecture du Golfe à la tête de laquelle se trouve Mr Kossi Aboka comprend 9 localités que sont : Aflao Gakli, Aflao Sagbado, Agoenyivé, Baguida, Légbassito, Vakpossito, Togblékopé et Zanguéra.

G/N

Réjouissances dans les écoles :

QUAND LES SEMAINES CULTURELLES RIMENT AVEC DÉLINQUANCE SEXUELLE

Organisées pour permettre aux apprenants de se détendre et de sortir du cadre scolaire pour se défouler avant de se remettre en selle pour la dernière ligne droite vers les examens, les semaines culturelles sont devenues pour beaucoup d'élèves l'occasion de se livrer à des actes immoraux, allant de la consommation excessive d'alcool, au port de tenues indécentes, en passant par des rapports sexuels au sein même du cadre qui est sensé les abriter pour leur apprentissage.

Il est en effet courant de constater lors des semaines culturelles, des apprenants qui, ignorant l'autorité de leurs enseignants et de leurs dirigeants d'école, se donnent en spectacle d'actes immoraux dans le cadre des activités devant meubler cette semaine réservée aux réjouissances.

Dans la plupart des cas, ces actes de peu de pudeurs se passent au moment des kermesses où il y a une consommation excessive d'alcool, et donc des troubles de comportement, ainsi que lors des soirées dansantes, au lendemain desquelles les séquelles des débauches sexuelles sont visibles dans les établissements.

" Presque chaque année au lendemain de la soirée dansante, des dizaines de préservatifs déjà utilisés sont retrouvés çà et là dans les coins de l'établissement. C'est très désolant de constater cela, mais malgré nos menaces et punitions, on dirait que ces élèves n'ont plus peur de rien ", confie, visiblement décontenancé un surveillant de lycée.

Pour ce dernier, les élèves profitent de ces moments pour amener discrètement dans l'établissement de l'alcool qu'ils consomment de trop, et c'est ce qui les amènerait à poser certains actes immoraux qui vont à l'encontre des mœurs.

Cet avis est partagé par un des cadres de Lomé qui confie pour sa part avoir été victime de ce qu'il nomme " foutage de gueule ", de la



De jeunes élèves lors d'une réjouissance

part d'un jeune couple de lycéen.

" Je passais devant un lycée privée au volant de ma voiture, quand j'ai surpris deux élèves en train de s'embrasser au milieu de la route. Lorsque j'ai klaxonné, le garçon s'est retourné, m'a regardé et à continuer d'embrasser langoureusement sa copine. J'ai dû klaxonner à plusieurs reprises pour qu'il veuille enfin me céder la voie ", confie le cadre.

Pour ce dernier, qui s'aligne sur la vision du surveillant d'école, il n'y a que les effets de l'alcool qui peuvent pousser ces jeunes à agir de la sorte. Parce que dans leur état normal, ils n'oseraient pas se livrer à des scènes de ce genre en public.

Les récitals sont par ailleurs devenus pour les élèves des scènes pour faire des déclarations d'amour, ou faire des preuves d'amour à leurs partenaires. Des scènes de baisers applaudis par les élèves sont donc souvent relatées par plusieurs enseignants.

Face à cette situation qui ne devrait pas laisser sans voix, à qui donc devrait-on attribuer la faute ? Aux enseignants, aux parents, aux élèves eux-mêmes, ou aux autorités en charge de l'éducation au Togo ? Dans tous les cas chacun en porte une part de responsabilité.

Qu'en disent les enseignants ?

Généralement dépassé par ce qu'ils appellent " le manque de conscience des élèves ", les enseignants se disent souvent dépassés par certains actes posés par des élèves pendant la période de la semaine culturelle. Pour une grande partie de ces hommes et femmes en charge de l'éducation des enfants, la vraie source du problème " c'est l'éducation que reçoivent ces enfants depuis leurs maisons avant d'arriver dans leurs établissements ".

" A notre époque, nous avons tellement peur de nos enseignants que nous n'oserions même pas faire ou même dire certaines choses devant eux. Mais maintenant, les élèves se foutent complètement de notre autorité, et ne font que ce qu'ils veulent sans se soucier de nous ", confie une enseignante d'un lycée privé de Lomé.

Pour cette dernière qui parle de l'époque où elle était encore sur les bancs, les professeurs prenaient la peine d'aller voir les parents des enfants qui posaient de mauvais actes, et ces derniers, de par la rigueur de l'éducation qu'ils donnaient, redressaient leurs enfants depuis la maison au point où le changement était visible dès que l'enfant revenait à l'école.

" Mais maintenant, certains parents

sont un peu laxistes en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, et quoi que nous fassions ou leur disions, rien ne semble changer dans le comportement des enfants, parce qu'il n'y a plus cette rigueur avec laquelle nous avons été éduqué ", continue-t-elle.

Malgré cette position quoiqu'un peu radicale, les enseignants doivent prendre conscience que les enfants passent plus de temps avec eux qu'avec leurs parents. Ceci dit, ils doivent, et ce d'une main de fer, inculquer de bonnes valeurs aux enfants, en s'impliquant dans l'organisation de ces activités culturelles, et en y mettant plus de rigueur dans le suivi afin de ne pas laisser la voie aux débauches.

Les enseignants sont donc appelés à une prise de conscience de leur lourde responsabilité, afin de s'impliquer davantage pour faire ces apprenants la relève sûre de demain.

Les parents, qu'en savent-ils réellement ?

Nombreux sont les parents qui n'ont pas idée de ce que leurs enfants font en temps de cours dans leur écoles, et encore moins ce qu'ils font pendant les semaines culturelles. Et pour cause, les enfants sont généralement des anges à la maison, mais à l'école ils deviennent des rebelles, méconnaissables de leurs parents parfois.

" Le jour où j'ai été convoqué à l'école de mon fils pour une bêtise qu'il avait commis, je me suis dit qu'il y avait sûrement erreur. Mon John ne pouvait pas manquer de respect à son professeur j'ai dit. Mais quand je suis allé et que le directeur de l'école m'avait dit tout ce qu'il faisait et surtout pendant les semaines culturelles, j'ai failli tomber ", confie avec douleur un parent qui conclut " on ne peut jamais être à 100% sûr de bien connaître son enfant ".

Premier responsable de l'éducation des enfants, les parents doivent donc pour leur part être attentifs aux

comportements suspects de leurs enfants, afin de prendre des mesures pour les redresser dans les moindres détails afin d'éviter tout déraillement quelconque. Il est aussi important que les parents se rendent aussi souvent qu'ils le peuvent dans les établissements de leurs enfants, pour prendre connaissance de l'évolution de leur travail, de leur comportement, afin de les réorienter au besoin.

Les parents doivent par ailleurs faire attention aux compagnies que fréquentent leurs enfants, afin de savoir les valeurs qu'ils se partagent entre amis. En prenant leur responsabilité de parents, et en s'engageant plus dans l'éducation de leurs enfants, aussi bien à la maison qu'à l'école, les parents contribueront ainsi efficacement à mettre un frein à ces actes immoraux de certains élèves lors des semaines culturelles.

Les élèves eux-mêmes ont-ils conscience du danger de leurs actes ?

S'il est vrai qu'il y a de bons élèves, conscients de leurs objectifs de réussite, dans les écoles ; il est aussi vrai qu'il en existe qui semble être juste en promenade de santé dans les écoles, parce se foutant de tout et n'accordant de l'importance à rien.

Les élèves, auteurs des actes des actes immoraux lors des semaines culturelles, ne sauraient en rien justifier ces agissements, mais au contraire, en prendre conscience du danger et des répercussions sur leur vie future.

A un âge plus mature, ils sont nombreux à regretter des actes posés au collège ou au lycée. Cependant, il est trop tard pour revenir en arrière pour changer quoi que ce soit ; d'où la nécessité de prendre conscience de la gravité des actes qu'ils posent aujourd'hui, qui pourraient entacher à leurs carrière professionnelle plus tard.

Les apprenants sont donc appelés

Suite à la page 7

Convention de partenariat entre le CONAPP et AIMES AFRIQUE :

DÉSORMAIS, LES PATRONS DE PRESSES PEUVENT SE SOIGNER À COÛT RÉDUIT

Une cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre le Conseil National des Patrons de Presses (CONAPP) et l'Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique (AIMES AFRIQUE) est intervenue le jeudi dernier à Lomé.



Jean-Paul Agbo-Ahuélé, président du CONAPP

C'était au siège de la maison de presse, en présence du président du CONAPP, Jean-Paul Agboh Ahouélé, du représentant du Dr Kodom et des journalistes.

Cette signature de convention est une opportunité accordée aux patrons de presses, membres du CONAPP de se faire soigner à un coût réduit auprès de l'ONG Aimes

Afrique qui, de son côté, pourra diffuser des informations relatives à la prévention sanitaire, en vue d'alerter la population sur les mesures à prendre pour éviter les maladies.



Dr Michel Kodom, président de l'OMNG AIMES-AFRIQUE

Il s'agit d'une réduction de 20 % des frais médicaux contre 10 articles pour la presse écrite, la radio, la télé et les sites en ligne. Les types de soins sont généraux. Ils vont des opérations chirurgicales aux bilans de santé en passant par des conseils médicaux.

En effet, cette convention offre précisément la possibilité au Patron de presse, sa femme et un de ses enfants de se soigner efficacement.

Selon le Président du CONAPP, la convention est ouverte à d'autres

organisations de presse qui ont la possibilité de modifier une clause pour bénéficier de ces avantages.

" Amener l'hôpital vers les populations ", voilà l'ambition que s'est assignée la première ONG Africains spécialisée dans les actions médico-chirurgicales humanitaires.

Créée en le 19 janvier 2005 à Lomé, l'ONG regroupe des médecins, des pharmaciens, des paramédicaux et autres membres sympathisants.

Armand

Débat autour de la convocation de l'épervier de Cristal Palace : Adébayor serait-il indispensable à la sélection nationale ?

L'on peut affirmer sans avoir peur d'être contredits que l'ancien capitaine des Eperviers, à trente deux ans, a encore de l'expérience à apporter à l'équipe nationale.

Eu égard à son refus de rejoindre le nid des Eperviers, il avance l'argument selon lequel, il préfère se consacrer à son club. Lorsqu'on connaît l'amour qu'Emmanuel Adébayor porte à la tunique jaune des Eperviers, il est clair que ce refus de rejoindre la sélection nationale a d'autres mobiles inavoués. Mais, la question qu'il faut se poser, à quelques heures du match aller, comptant pour la prochaine coupe d'Afrique contre la Tunisie, est de savoir si Adébayor est autant indispensable à l'équipe nationale que sans lui, rien ne peut se faire?



Emmanuel Adébayor Shéyi

par des crises. La prévision doit interpeller les premiers acteurs du football à penser à ce à quoi ressemblera notre football dans les cinq prochaines années.

Adébayor proche d'une retraite internationale

Adébayor a soufflé sa trente-deuxième bougie le 25 février 2016. Dans quatre ans, l'équivalent de deux coupes d'Afrique, il aura trente six ans. C'est souvent autour de cet âge que la plupart des internationaux africains mettent un terme à leur carrière. Adébayor a fait au moins quinze ans en sélection, sa première CAN remonte en 2002 au Mali. Les faits montrent à suffisance que l'ex Gunners, est conscient du fait qu'il est proche de la retraite.

Tout citoyen qui aura rendu de bons et loyaux services à son peuple, mérite une reconnaissance digne de ce nom quand il sait qu'il n'a plus beaucoup de temps à passé en sélection. C'est précisément à ce moment qu'on l'écarte de ses responsabilités.

Malencontreusement, il ne gère pas la situation de la bonne manière. Plusieurs faits l'expliquent, à savoir sa visite inopinée dans les vestiaires togolais lors du match Ouganda-Togo, devant des coéquipiers qui n'étaient pas prêts à l'écouter, alors qu'il y avait un précédent fâcheux entre lui et ses coéquipiers autour d'une histoire de brassard.

Serge Akapko, le même jour en conférence de presse n'a pas caché devant la presse qu'il existe une guerre au sein du groupe lorsqu'il a affirmé qu'il ignore le contenu du message de Shéyi lorsqu'il est entré dans les vestiaires. Des interventions, où il explique qu'on lui manque de respect, et qu'on écoute plus, les joueurs qu'il aurait lui-même fait venir en sélection nationale. Adébayor, avec toute l'expérience qu'il a acquise au cours des années sur les stades européens et en équipe nationale depuis 2002, serait certainement d'un atout immense pour la sélection nationale, s'il décide de se mettre au service du collectif.

Il faut souligner que la sélection nationale revient de très loin. Même si depuis fort longtemps, les prouesses des Eperviers se sont reposées sur des individualités. La paix serait de retour, si tous les joueurs de la sélection dans un premier temps se soumettent au groupe et ensuite à un code disciplinaire et de bonne conduite. De ce fait, nul n'est indispensable et l'intérêt général doit être au dessus de toute considération.

Moudjib Falana

L'ATC APPELLE LA POPULATION À PLUS DE VIGILANCE DANS LA CONSOMMATION DES VIANDES

En prélude aux activités marquant la célébration de la journée internationale des droits des consommateurs commémorée le 15 mars de chaque année, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) a animé ce mardi à son siège un point de presse sur le thème : " la qualité des viandes des animaux, résistance aux antibiotiques " pour attirer l'attention des consommateurs sur un phénomène de santé publique qui a cours ces derniers moments.

mesures urgentes et appropriées ne sont pas prises, le monde risque de sombrer dans une ère de post-antibiotique ou d'importants médicaments cesseront de fonctionner et des infections banales et blessures mineures pourraient de nouveau entraîner la mort des nombreux consommateurs de viande.

" Lorsque l'évolution des bactéries rend les antibiotiques inefficaces chez les personnes qui en ont besoin pour traiter une infection , cela



Table d'honneur lors de la conférence de presse

Selon l'association des consommateurs, la santé humaine est menacée à ce jour par le fait que la moitié des antibiotiques fabriqués à l'échelle mondiale sont utilisés dans l'élevage et en agriculture, la plupart sont utilisés à des fins de promotion de la croissance du cheptel. Cette méthode est en train malheureusement de favoriser l'émergence des bactéries résistantes aux antibiotiques menaçant du coup la vie de nombreux consommateurs de viande.

Face à cette situation et saisissant l'opportunité de la célébration de la journée internationale des droits des consommateurs, l'ATC tient à sensibiliser et à informer la population sur la qualité de la viande et les risques liés à la consommation de ce produit.

Selon le représentant du président de l'ATC, Dunya Mike Freddy, la sur- utilisation des antibiotiques est en train de créer des super bactéries ultra-résistantes et si des

devient alors une grave menace pour la santé publique et si nous ne prenons pas des mesures idoines pour mieux prévenir les infections mais également pour modifier la façon dont nous produisons et utilisons les antibiotiques pour la viande des animaux , nous perdrons lentement ces garanties pour la santé publique mondiale avec des conséquences pouvant être dévastatrices ", a relevé M. Dunyh.

Tout en appelant le gouvernement à fournir plus de moyens aux services compétents afin que ceux-ci intensifient avec efficacité les contrôles dans la filière viande du Togo, le représentant du président de l'ATC Dunyh Mike Freddy a également appelé les chaînes de restauration internationales à arrêter de servir de la viande issue d'animaux recevant systématiquement des antibiotiques utilisés dans la médecine humaine.

Source: Afreepress.info

L'ancien pensionnaire du centre de formation Sporting club de Lomé, reste un absent de taille dans le nid des Eperviers. Même si certaines réactions font croire que le Togo peut gagner sans Adébayor, il faut avoir le courage de dire qu'aujourd'hui, nonobstant le fait qu'il ne joue pas à son meilleur niveau, le joueur que toute la Tunisie redoutait jusqu'à son refus de rejoindre le groupe des Eperviers pour ce mach, est l'ancien joueur d'Arsenal, de Manchester City, ou encore du Réal Madrid.

James Déba, sélectionneur des Lones Stars du Libéria, après le match livré à Lomé contre le Togo lors de la première journée de ces éliminatoires, a estimé que dans cette rencontre, Adébayor était au dessus du lot.

Dans les situations difficiles, " Shéyi " a été décisif à l'équipe nationale. Depuis 2005, il a été le porte flambeau d'un football togolais enlisé

Réjouissances dans les écoles : QUAND LES SEMAINES CULTURELLES RIMENT AVEC DÉLINQUANCE SEXUELLE

Suite de la page 6

à une prise de conscience réelle de l'objectif pour lequel ils vont à l'école, et surtout du sens réel accordé aux semaines culturelles. Tout acte posé n'étant pas sans effet, les conséquences de certains de leurs actes peuvent être irréversibles. Echec qui équivaut à une année de perdu, grossesse non désirée, addiction à l'alcool ou à la drogue, perte de la moralité, destruction de carrière à cause d'images laissés ou d'actes posés " pour le buzz ", et autres encore, sont de nombreux conséquences que les élèves pourraient récolter.

Autorités responsables ?

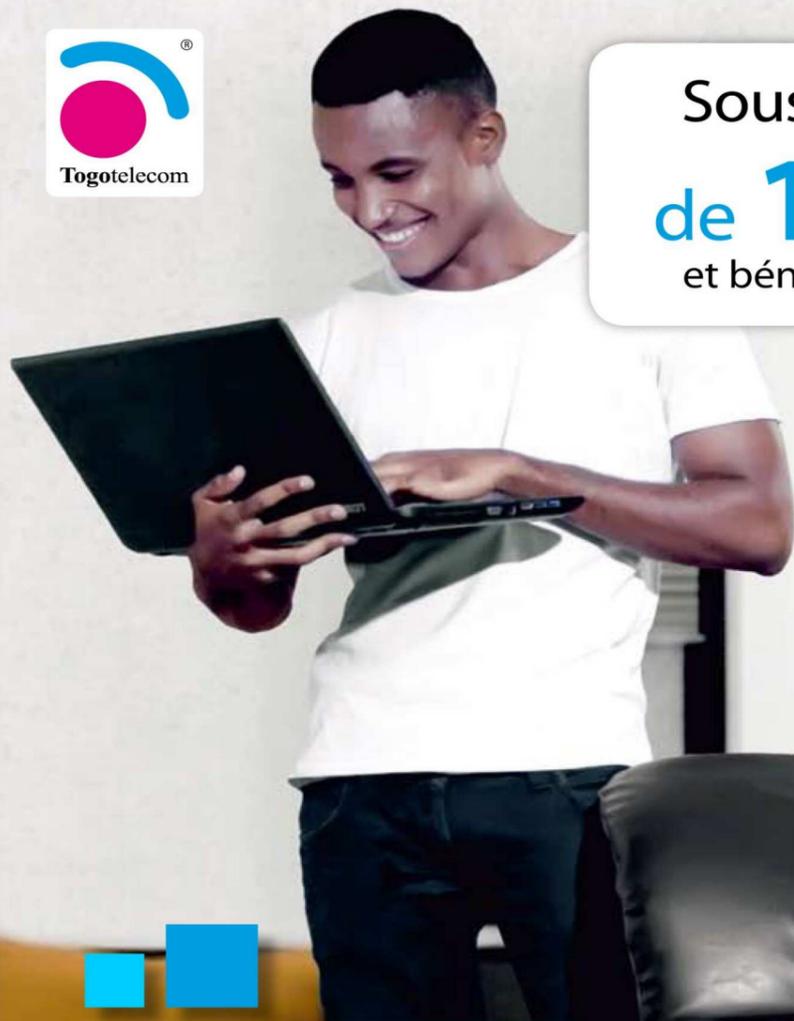
Même si les autorités semblent être loin de l'irresponsabilité des élèves, leur rôle en tant que responsable de l'éducation au niveau de l'Etat est forcément engagé.

Les autorités doivent en effet prendre la mesure des choses et s'intégrer dans la gestion de ces périodes de réjouissances des enfants. Ceci passe par exemple par l'exigence des rapports d'activités des semaines culturelles, par la visite inopinée des inspecteurs lors des activités, par la prise des sanctions contre l'établissement en cas de constatation d'actes

immoraux de la part des élèves, et encore d'autres mesures qui devra responsabiliser les dirigeants d'écoles et les obliger à un meilleur suivi de ces activités.

Tout compte fait, batailler contre l'entêtement des élèves en période de semaines culturelles est un combat rude. Mais avec l'action conjugué des enseignants, des parents d'élèves, des autorités en charge de l'éducation et surtout des apprenants eux-mêmes, ce combat peut être gagné, afin de faire des enfants une relève sûre pour demain.

G/N



Souscrivez au **Forfait ADSL CHEZ NOUS**
de **1Mbps à 34 000 F/mois**
et bénéficiez d'une connexion Internet Haut Débit en illimité !



**FORFAIT
ADSL
chez
nous**

L'essayer, c'est l'adopter !



**FORFAIT
ADSL
DECOUVERTE
PLUS**

Jusqu'au 31 mars 2016
Souscrivez à l'**Offre Promo DÉCOUVERTE**
et testez la connexion Internet Haut Débit
de TOGO TELECOM

à partir de **15 000 F/mois**
Pour un volume de téléchargement de 5 Go et plus selon vos besoins.

Infos : Composez le 119 ou le 22 22 01 19 si vous appelez d'un autre réseau.

Groupe TOGO TELECOM

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand ATTISSO
Moudjib FALANA
Gaël N.
Kékéli (Stagiaire)
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires